



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2021

2021-11-270 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 28/10/2021

L'an deux mille vingt et un, le dix novembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Patrick MERCIER, Vice-président, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Gérard MUSSOT, Joachim BOISARD, Renaud CHALLENGEAS, Marianne CHOLLET, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Eléna DECOLASSE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADÉ, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Pierre MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Laurence ROUEDE, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Jean-Jacques TALLET, François TOSI, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents :

Didier CAZENAVE, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Christophe DARDENNE, Julie DUMONT, Christophe GIGOT, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Bernard GUILHEM pouvoir à Joachim BOISARD, Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Gérard MOULINIER pouvoir à Patrick JARJANETTE, Laura RAMOS pouvoir à Alain JAMBON, Christophe-Luc ROBIN pouvoir à Marie-Noëlle LAVIE, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Jean-Philippe LE GAL

Monsieur Jacques LEGRAND a été nommé secrétaire de séance

RESSOURCES HUMAINES

MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Sur proposition de Madame Chantal GANTCH, Vice-présidente en charge des Ressources humaines,

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le tableau des effectifs ainsi que les délibérations modificatives y afférentes,

Considérant la nécessité d'adapter des postes au tableau des effectifs,

Considérant la fin de détachement d'un agent auprès de la Fonction Publique d'Etat au 1^{er} novembre 2021.

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- la suppression d'un emploi permanent à temps complet de rédacteur principal de 1^{ère} classe et la création d'un emploi permanent à temps complet de rédacteur principal de 2^{ème} classe avec effet au 1^{er} novembre 2021,
- la suppression d'un emploi permanent à temps complet de rédacteur et la création d'un emploi permanent à temps complet de rédacteur principal de 2^{ème} classe avec effet au 1^{er} novembre 2021,
- la suppression d'un emploi permanent à temps complet de rédacteur avec effet au 1^{er} novembre 2021,
- la suppression de deux emplois permanents à temps complet de rédacteur principal de 1^{ère} classe et la création de deux emplois permanents à temps complet d'attaché avec effet au 1^{er} décembre 2021,
- la suppression d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe et la création d'un emploi permanent à temps complet de rédacteur avec effet au 1^{er} décembre 2021,
- la suppression d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe et la création d'un emploi permanent à temps complet de rédacteur principal de 2^{ème} classe avec effet au 1^{er} décembre 2021,
- la suppression d'un emploi permanent à temps complet d'agent de maîtrise principal et la création d'un emploi permanent à temps complet de technicien avec effet au 1^{er} décembre 2021,
- la suppression d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe et la création d'un emploi permanent à temps complet d'agent de maîtrise avec effet au 1^{er} décembre 2021,
- la suppression d'un emploi permanent à temps complet de technicien principal de 1^{ère} classe et la création d'un emploi permanent complet de technicien principal de 2^{ème} classe au 1^{er} décembre 2021.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais

